



# REAMENAGEMENT DE L'ACCUEIL DU PUBLIC DE LA CAF 31

24 RUE RIQUET A TOULOUSE.

## DCE

## CCTP LOT 07

### Menuiserie intérieure bois-mobilier

JUIN 2026 – V01

ERIC | **TAVEAU** | CONCEPTIONS  
ARCHITECTURE | URBANISME | CONSEIL | DESIGN  
Architecte DPLG Gagnac sur Garonne



# SOMMAIRE

|                                                         |           |
|---------------------------------------------------------|-----------|
| <b>GENERALITES DE MISE EN ŒUVRE DES OUVRAGES DU LOT</b> | <b>4</b>  |
| <b>DOCUMENTS NORMATIFS :</b>                            | <b>4</b>  |
| <b>GÉNÉRALITÉS SUR LES PERFORMANCES DES OUVRAGES</b>    | <b>4</b>  |
| ISOLEMENT - CORRECTION ACOUSTIQUE                       | 4         |
| MESURES D'AUTO-CONTROLE ACOUSTIQUE :                    | 5         |
| MARQUES DE RÉFÉRENCES :                                 | 5         |
| SÉCURITÉ INCENDIE :                                     | 5         |
| CARACTERISTIQUES DES BLOCS PORTES                       | 6         |
| RACCORDEMENT DES OUVRAGES :                             | 7         |
| FIXATION DES OUVRAGES :                                 | 7         |
| DIMENSIONS DES OUVRAGES :                               | 8         |
| FOURNITURE ET TOLERANCES :                              | 8         |
| ORIGINE DES BOIS UTILISES :                             | 9         |
| LIMITES DE PRESTATIONS :                                | 9         |
| VERNIS :                                                | 10        |
| ECHANTILLONS ET PROTOTYPES :                            | 10        |
| QUINCALLERIE                                            | 10        |
| Contrôle d'accès :                                      | 12        |
| <b>GÉNÉRALITÉS DE MISE EN OEUVRE :</b>                  | <b>13</b> |
| BLOCS PORTES :                                          | 13        |
| <b>2- DESCRIPTION DES OUVRAGES DU PRESENT LOT :</b>     | <b>14</b> |
| <b>2-1- MENUISERIE BOIS :</b>                           | <b>14</b> |
| 2-1-1- ENSEMBLES MENUISES DES ENTREES DE BOX :          | 14        |
| 2-1-2- PORTE - ACOUSTIQUE 35 DB :                       | 15        |
| 2-1-3- PORTE ACOUSTIQUE VITREE :                        | 15        |
| 2-1-4- PORTE A GALENDAGE :                              | 16        |
| 2-1-5- CHASSIS FIXES VITRES :                           | 16        |
| 2-1-5- HABILLAGE PROTECTION MURALE :                    | 17        |

|                                         |           |
|-----------------------------------------|-----------|
| 2-1-6- PLINTHES DE RECOUVREMENT :       | 17        |
| <b>2-2- MOBILIER :</b>                  | <b>18</b> |
| 2-2-1- Tablette écritoire :             | 18        |
| 2-2-2- Banque accueil 2 postes debout : | 18        |
| 2-2-3- Étagère recharge tablettes :     | 19        |
| 2-2-4- Plans de travail box :           | 19        |
| 2-2-5- plan de travail back-office :    | 20        |
| 2-2-6- meuble libre service :           | 20        |
| <b>2-3- PORTE AUTOMATIQUE :</b>         | <b>21</b> |
| <b>2-4- PSE :</b>                       | <b>23</b> |

# GENERALITES DE MISE EN ŒUVRE DES OUVRAGES DU LOT

---

## DOCUMENTS NORMATIFS :

L'entreprise devra réaliser ses ouvrages selon les règles de l'art, les normes en vigueur et notamment les suivantes (*liste non exhaustive*) :

- DTU 34.4 Mise en œuvre des fermetures et stores
- DTU 39 Travaux de miroiterie/vitrerie
- DTU 36.2 Menuiseries intérieures en bois
- NF P 25 Fermetures NF P 26 Quincaillerie
- NF P 23-311 Portes et blocs portes intérieures en bois - Spécifications techniques

## GENERALITES SUR LES PERFORMANCES DES OUVRAGES

### **ISOLEMENT - CORRECTION ACOUSTIQUE**

• Les isollements et corrections acoustiques à respecter pour les différents types locaux seront ceux indiqués ~~dans la notice acoustique~~ ou à défaut selon les indications du chapitre 2 ci-après.

Les isollements et corrections acoustiques à respecter pour les différents types de locaux seront ceux indiqués dans le présent CCTP.

Trois paramètres régissent la performance d'indice d'affaiblissement d'une porte :

- 1 - la valeur de l'indice d'affaiblissement R de l'âme de la porte,
- 2 - son étanchéité entre :
  - . huisserie et mur
  - . ouvrant et dormant
  - . l'ouvrant et le sol
- 3 - le nombre de vantaux

Pour permettre la performance acoustique de ces portes, les tolérances de planéité du sol et d'équerrage de l' huisserie sont inférieures au mm.

De plus, une étanchéité parfaite ainsi qu'une homogénéité de matériaux devront être réalisées entre l' huisserie et la paroi de réception.

Les blocs-portes des portes acoustiques 35 dB et plus, devront être équipés d'une barre de seuil, à la charge du présent lot pour éviter l'usure des joints situés en partie basse de l'ouvrant. Si les blocs-portes ne sont pas conformes aux prescriptions demandées ou s'ils ne comportent pas de seuil tel que définies ci-après, l'intégralité des reprises à apporter sur ces blocs-portes sera à la charge de l'entreprise.

### **MESURES D'AUTO-CONTROLE ACOUSTIQUE :**

Des mesures d'auto-contrôle acoustiques, à la charge des entreprises, pourront être exigées par la maîtrise d'oeuvre. Le choix des configurations de mesurage s'effectuera en interaction avec la maîtrise d'oeuvre et sur ses directives. Si les mesures mettent en évidence des malfaçons (par exemple pertes acoustiques générant un inconfort avéré), l'entreprise aura à sa charge la reprise des travaux et la vérification par de nouvelles mesures, consécutive à cette reprise.

### **MARQUES DE REFERENCES :**

Les caractéristiques acoustiques (isolement, absorption), des produits indiqués en références dans le CCTP devront être respectées par les produits équivalents proposés par l'entreprise. A elle d'en apporter la preuve lors de la proposition du produit dit équivalent ou sur simple demande de l'architecte.

### **SECURITE INCENDIE :**

ERP 5 ème catégorie sans locaux à risque moyen ou important.

*Pour mémoire correspondance résistance au feu entre NF et Euroclasses : E = Pare Flamme et Ei = Coupe Feu > Ei 30 = CF1/2 heure - Ei 60 =CF 1 heure - E 15= Pare flamme 1/4 heure ...*

- La mise en œuvre des blocs portes devant respecter une qualification E ou Ei selon le classement Euro classe (ancien classement P.F. ou C.F. ) devra se faire selon les prescriptions du D.T.U. n°36.1 et en particulier le paragraphe 5.83. Les portes à caractéristiques E (PF) ou Ei (CF) sont comprises avec joints nécessaires et conformes entre dormant / ouvrant et ouvrant / ouvrant (porte double

vantaux).

Pour ces portes devant satisfaire à des exigences découlant du règlement de sécurité (coupe-feu ou pare-flamme), ce sont les performances de l'ensemble (huisserie, porte, serrurerie) qui seront à considérer.

Ces ensembles feront l'objet d'un marquage indélébile de la part du fabricant, donnant les performances au feu.

Les portes seront soumises à un PV de classement en résistance au feu de moins de 5 ans qui sera obligatoirement fourni au bureau de contrôle et avec les DOE accompagné d'un plan de repérage des portes avec PV.

- Les marches d'escalier en bois seront classe au feu M3 minimum.

### **CARACTERISTIQUES DES BLOCS PORTES**

Sauf spécifications contraires dans la partie description des ouvrages en chapitre 2 du présent document, les blocs portes devront être :

#### Huisseries :

- Elles seront en bois dur massif (européen de préférence et obligtoirement avec label PEFC). **Les plaquages de bois dur sur bois tendre, ou les bois raboutés seront refusés.** L'entreprise devra faire valider par l'architecte la fiche technique et l'échantillon d'huisserie avant toute mise en fabrication.
- Les huisseries devront faire l'épaisseur de la paroi à traiter. L'entreprise devra les plans d'exécution des différents cas de figure au titre de ses plans d'exécution. Le détail de recouvrement sur la paroi suivra le principe du détail maîtrise d'œuvre avec ou sans couvre-joint assorti.

#### Vantaux :

- Cadre bois + âme pleine en panneau de particules agglomérées + parement en fibre dure.
- Les portes seront sauf spécifications contraires isoplanes, sans moulurage, ni panneaux, sans recouvrement de l'ouvrant sur le dormant.
- Joint ad-hoc entre ouvrant et dormant (acoustique lorsque nécessaire),
- Joint balai correctement réglé en feuillure en partie basse venant s'écraser sur la barre de seuil pour les portes acoustiques
- Système de fermeture en conformité avec le P.V. d'essais et les exigences de quincailleries définies par la Maîtrise d'œuvre.

- Finitions : prépeinte pour peinture par le peintre ou stratifiée selon les localisations et précision du chapitre 2 «description des ouvrages ».

### **RACCORDEMENT DES OUVRAGES :**

- L'Entrepreneur devra prévoir tous les éléments nécessaires à la parfaite finition des ouvrages (fixation, calfeutrement, isolation et étanchéité, finition), y compris les joints ad'hoc (acrylique, silicone, selon la destination). Les façons de joints creux demandés éventuellement par l'architecte lors des mises au point des plans d'EXE afin de parfaire le raccordement entre deux matériaux sont réputés être compris dans le prix de l'entreprise.
- Sauf précisions contraires sur les plans architectes, l'entreprise du présent lot doit la fourniture et la pose de tous les profilés bois, alu ou métal nécessaires au contact de ses ouvrages avec ceux des autres lots (couvre joint, etc sur doublage, cloison...).

### **FIXATION DES OUVRAGES :**

- Dans la mesure du possible, et sauf accord express de l'architecte, les éléments de fixations quels qu'ils soient (vis, rivets, boulons, etc...) ne devront pas être apparents. Il devra donc être mis en œuvre des solutions techniques décrites dans les plans d'exécution de l'entreprise, permettant de cacher l'ensemble de ces fixations (clipsage, rebouchage propre à la pâte à bois, etc...)
- Les couvre joints seront plat, à angles droits de 40 à 50 mm de large et 8 à 10 mm d'épaisseur, en bois dur identique aux huisseries, et coupés à l'onglet.
- Pour les ouvrages bois, la finition (peinture ou lasure) sur les ouvrages de menuiserie (cadres trappes, portes, plinthes,...) est due par le lot peinture.
- Pour les ouvrages réputés finis (pré-laqués, vernis, stratifié, etc...), la finition ainsi que la protection pour le transport, la manutention et durant les travaux des autres lots est dû par le présent lot.
- Pour les portes stratifiées, les tranches visibles seront vernies par le peintre au verni satiné incolore.
- Les chocs, éclats et rayures sur les parements stratifiés, constatés avant réception entraîneront le refus du panneau, qui devra être remplacé par le présent lot quelle qu'en soit l'origine de la dégradation. A l'entreprise de faire son affaire au près de son assurance et/ou du responsable lorsqu'il est identifié.

### **DIMENSIONS DES OUVRAGES :**

- Les dimensions indiquées dans les différents documents du présent dossier (plans, CCTP, tableau, etc) sont des dimensions "approchées" : il appartient à l'Entreprise du présent lot soit :

- en cas d'intervention sur l'existant d'effectuer le relevé précis sur chantier de chaque ouverture avant commande ou mise en fabrication.

- en cas d'insertion dans un ouvrage neuf, de fournir l'huissérie ou le cadre dormant en temps et heure ou à défaut afin de ne pas retarder le planning d'indiquer au plâtrier les cotes de réservation dans l'ouvrage recevant la menuiserie avec les tolérances acceptables.

Sauf modification majeur qui fera l'objet d'une FTM, l'Entreprise du présent lot ne pourra se prévaloir de modifications mineures dans les dimensions des ouvertures pour justifier ou prétendre à des plus-values ou indemnités quelles qu'elles soient ou de retard dans le planning.

### **FOURNITURE ET TOLERANCES :**

- Seuls les blocs-portes équipés des huisseries provenant du même fournisseur que celui des âmes de portes, seront acceptées.

- Les âmes de porte devront respecter des tolérances sur les caractéristiques dimensionnelles :

- . longueur - largeur : inférieur à 2 mm

- . verticalité - voilage : inférieur à 2 mm

- Les âmes de portes ne devront pas présenter de "fantômes" sur leur périphérie au niveau du cadre

- Les joints de portes devront être protégés par un film pelable pour éviter tout contact avec la peinture.

- l'entreprise devra tout détail de structure - profil acier support des huisseries, nécessaire au respect de la stabilité et des tolérances dimensionnelles de ces blocs-portes

- Les portes devront être munies d'un système de fermeture en conformité avec le P.V. d'essais et les exigences de quincailleries définies par la Maîtrise d'Oeuvre.

- Les vitrages présenteront les caractéristiques suivantes : résister aux chocs et ne pas présenter de danger en cas de bris. Ils seront conformes aux dispositions des normes françaises NFP 01-012, 01-013, 06-001.

- Les portes seront équipée de 3 paumelles en cas général, et de 4 paumelles pour les portes Coupe-feu et celles particulièrement sollicitées (stock, archives, recoupement circulation...).

## **ORIGINE DES BOIS UTILISES :**

*Pour mémoire : Les bois utilisés en extérieur seront a minima de classe 4.*

L'entreprise s'engage dans le choix de ses fournisseurs à n'utiliser que des bois, et des fournitures n'utilisant que des bois, dont l'origine **est a minima (\*)** certifiée avec la double labellisation PEFC et FSC.



Le label FSC (Forest Stewardship Council) garantit que le bois utilisé n'a pas contribué à la disparition de forêts anciennes, il s'agit d'une éco-certification. En résumé, c'est une certification qui garantit une exploitation durable de la forêt avec en prime un traitement juste et équitable pour les populations autochtones et les travailleurs forestiers. Cette certification concerne en priorité les bois exotiques



La certification PEFC (Pan European Certification Council) créée à l'origine pour les forêts européennes peut aussi concerner des forêts tropicales. Ce programme apporte une assurance de pérennisation de notre patrimoine.

Ces certifications seront demandées lors des livraisons et fournies à la maîtrise d'oeuvre.

**Au-delà de ces certificats FSC et PEFC, il est essentiel en matière de durabilité des forêts ET de leurs biodiversité de privilégier :**

- les bois locaux (*exploitation ET transformation*) de type hêtre des Pyrénées, pin des landes, pin Douglas de la montagne Noire, etc...) et ce aussi pour réduire l'empreinte carbone du chantier.

- (\*) au delà des labels FSC et PEFC qui montrent aujourd'hui leurs limites en matière de biodiversité (*car ils n'interdisent ni les coupes franches, ni l'exploitation de la forêt en monoculture*), d'autres labels ou certifications (*pour l'instant a priori non établis*) ou simplement **des démarches reconnues et respectueuses de la forêt en terme de biodiversité devront être mises en avant par l'entreprise et ses fournisseurs dans l'origine des bois utilisés dans ce projet.**

## **LIMITES DE PRESTATIONS :**

- Pour les équipements électriques de portes en général et notamment pour :
  - les ventouses des portes DAS ou contrôle d'accès,
  - les gâches ou serrures électriques pour le contrôle d'accès,

- les moteurs de stores ou volets roulants, etc...

L'équipement, et son installation dans la menuiserie y compris les flexibles, le passage en encastré dans le dormant (ou sous goulotte pour les portes feu), est à la charge du menuisier jusqu'à l'alimentation laissée à proximité par l'électricien.

L'électricien doit transmettre les caractéristiques de voltage (16, 24 ou 12 volt) et de coupure (à rupture ou non) pour que les équipements soient compatibles avec l'installation électrique et le SSI lorsque demandé.

L'électricien doit le raccordement de l'équipement et sa protection en tête au niveau du tableau électrique.

Les batteries autonomes, lorsque nécessaires pour assurer la continuité du contrôle d'accès en cas de coupure de courant, sont à la charge de l'Electricien.

### **VERNIS :**

Les vernis, et éventuelles mises en teinte avant vernis sont à la charge du présent lot sur tous les ouvrages en bois naturel (bois massifs). Ils sont soumis à des essais et à une validation préalable de l'architecte sur échantillon rendu contractuel. Ils seront conformes aux normes ECOLABEL et autres quand aux teneurs en COV. Les vernis ignifuges lorsque demandés sont, sauf prescriptions contraires, classés M2 au feu.

### **ECHANTILLONS ET PROTOTYPES :**

Le présent lot doit les essais, les échantillons et prototypes pour tous les ouvrages spécifiques à ce chantier et notamment ceux demandés dans le présent CCTP et dans le CCTP0 à l'article concernant les échantillons et prototypes.

### **QUINCALLERIE**

La quincaillerie comprise dans les équipements des portes décrites ci-après sera choisie selon les modèles de référence ou équivalent donnés ci-après.

Les portes sont systématiquement équipées à minima du coffre de serrure à larder du cylindre sur rosette, des béquilles sur rosettes, du butoir de porte. Les autres équipements plus spécifiques sont précisés avec la description de la porte ou du bloc porte. *(voir également le tableau des portes DCE qui précise l'équipement de chaque porte)*

Serrures et cylindres / organigramme :

Coffre de serrure à mortaiser avec pêne dormant et bec de canne, condamnation par cylindre ou 1/2 cylindre européen à bouton selon les cas.

De manière générale tous les locaux de type bureau, local technique, salle de réunion seront équipés d'un 1/2 cylindre à bouton, le bouton à molette crantée de décondamnation étant placé côté intérieur du local.

Il sera fourni 3 clés neuves par serrure, elles seront remises au Maître d'ouvrage à la réception de chaque phase, avec étiquetage du n° du local.

Organigramme commun aux lots menuiseries intérieures et menuiseries extérieures :

Le présent lot aura l'obligation de s'intégrer dans l'organigramme général dont il a la charge, compatible avec celui du Maître d'Ouvrage. L'ensemble des cylindres neufs à charge de la présente entreprise devra être sur un organigramme commun établi sur les principes décrits au chapitre 2.

Béquilles et Rosettes :



Les béquilles seront posées sur rosettes en acier inoxydable brossé. Elles seront de type METRO ou équivalent, finition en acier inoxydable brossé.

Butoirs de sol :

Butoir de porte, posé en sol, de type MINOR de chez CIVIC INDUSTRIE ou équivalent (cylindre en aluminium anodisé surmonté d'une couronne en caoutchouc noir).

Hauteur environ 35 mm Ø 35 mm.



Fermes-portes :



Les fermes portes seront à bras glissière type Vachette ou équivalent force 50 DN maxi, coloris blanc 9010 satiné.

*Les portes tiercées ou à double vantaux équipées de fermes portes le seront sur les 2 vantaux avec sélecteur de fermeture.*

#### Barres anti-panique :

Sans objet, selon la réglementation et le classement des locaux à traiter.

#### Crémones Pompier :

Sans objet pas de porte tiercée.



Les crémones pompiers seront de type Push, posées en applique intérieur avec finition aluminium de chez Vachette ou équivalent. La plaque de déclenchement sera de coloris vert (signalétique incendie).

**Arrêt de porte extérieur** pour blocage position ouverte, de type Quincaillerie PORTALET ou équivalent à visser dans sol avec chevilles adéquates, en aluminium avec gâche en acier. Butoir en caoutchouc noir avec ressort.



#### **Contrôle d'accès :**

- Ventouses à charge du prestataire de la CAF 31 pour le contrôle d'accès HOROQUARTZ à configurer en coordination avec le présent lot et le lot électricité (type rupture, voltage, etc...).

Pour mémoire : les contrôle d'accès sont positionnés sur les menuiseries repérées par une flèche sur le plan architecte (➔)

## GENERALITES DE MISE EN OEUVRE :

### **BLOCS PORTES :**

*Interface – pose et réception des cadres d'huissérie :*

Le présent lot doit la fourniture en temps utiles des cadres d'huissérie de porte et de châssis fixe aux lots :

- **Lot 6 cloison-plafond** qui en doit la pose dans ses cloisons de type placo neuf.

**Toutefois le présent lot en doit le contrôle et la réception auprès de ces lots avant la pose des ouvrants et la finition des joints placo, car aucune porte non plane pour cause de cadre voilé ne sera réceptionnée.**

**Lorsque la porte doit être remplacée dans un support déjà existant et conservé (cloisons ou murs), le présent lot doit la pose de ses blocs portes neufs et leur correct réglage et calfeutrement.**

Les cadres d'huissérie décrits ci-après feront l'épaisseur totale des parois dans lesquelles ils s'insèrent.

Le présent lot devra repérer au près de lots concernés les épaisseurs de paroi neuves, et relever lui-même, pour les portes remplacées, les épaisseurs de parois existantes dans lesquelles il vient s'insérer.

**NOTA : le présent lot devra la dépose propre et soignée pour réemploi et pose à sa charge dans le nouveau cloisonnement des 5 grands ensembles menuisés vitrés des box existants décrits ci-après. Réemploi de 4 d'entre eux et évacuation et/ou adaptation du 5<sup>ème</sup>.**

## 2- DESCRIPTION DES OUVRAGES DU PRESENT LOT :

---

### 2-1- MENUISERIE BOIS :

#### **2-1-1- ENSEMBLES MENUISES DES ENTREES DE BOX :**

L'entreprise du présent lot devra :

- La dépose propre et soignée, pour réemploi dans le projet, des 4 ensembles menuisés des box existants. 3 ensembles de h= 3350mm x L=2000mm et 1 de. L=2300mm.  
Les ensembles avec double vitrages acoustiques stadip (grand fixe latéral à la porte et imposte) seront stockés et sécurisé sur place avec les cadres et montant en bois massif, les portes à âmes pleines seront à évacuer définitivement (ou réemploi avec adaptation pour un des ensembles supplémentaires décrits ci-après).
- Les éléments déposés seront reposés par l'entreprise du présent lot en coordination avec le lot 6 cloison lors de la réalisation du cloisonnement des box 1 à 4, notamment pour la tenue en tête avec l'imposte placo et la boîte à rideau (voir coupe A).
- Le présent lot devra la réalisation de 3 ensembles supplémentaires en bois massif identiques aux récupérés (même essence de bois rouge-brun et même sections) à poser sur les box 5, 6 et 7 (même hauteur de 3350mm x L=1750 mm. Compris teinture avant vernis pour homogénéité des bois avec les existants (brun rouge).
- Toutes les portes intégrées dans ces ensembles menuisés (récupérés ou créés) seront des portes vitrées en bois massif dito article ci-après 2-1-3 « porte acoustique vitrée » à réaliser par le présent lot. Cependant leurs doubles vitrages seront en stadip 44/2 deux faces sans SP10. Passage libre PMR de 93cm.
- Quincaillerie inox brossé dito article « quincaillerie »
- Finition vernis satiné incolore à charge du présent lot.

**Nota : la vitrophanie sur les vitrages de ces ensembles menuisés et portes sera assurée par le service Communication de la CAF31.**

### **2-1-2- PORTE - ACOUSTIQUE 35 DB :**

Bloc-porte acoustique isoplane comprenant :

Huisserie bois dur rouge-brun de l'épaisseur de la paroi.

Ouvrant porte simple vantail à âme pleine sans recouvrement sur huisserie.

Dimensions : passage libre : h = 2040 mm x l= 930 cm.

Finition : deux faces stratifiées dans la gamme imitation bois et unis de chez EGGER.

Équipements : (selon article Quincaillerie ci-avant)

- ~~Béquilles inox sur rosettes pour canon (\*)~~.
- ~~Serrure à larder avec cylindre sur organigramme CAF 31, livré avec 3 clés. (\*)~~
- 4 paumelles,
- Joints acoustiques caoutchouc noir compris joint balai en sol, et barre de seuil faible ressaut (moins de 10 mm) en inox brossé à fixations invisibles.
- Ferme porte à coulisse

Caractéristique acoustique : affaiblissement acoustique minimal de  $R_w+C$  35 dB

Exigence feu : Ei30.

Localisation :

A insérer dans cloison 64/100 du lot 6 pour :

- L'accès au sas ERT depuis le hall d'accueil,
- Les 2 accès au couloir de repli depuis le hall d'accueil,

**(\*) Nota** : ces portes seront équipées par la société HOROQUARTZ de bandeaux vantouses pour le contrôle d'accès.

### **2-1-3- PORTE ACOUSTIQUE VITREE :**

Bloc-porte en bois dur massif teinte rouge (idem ensembles menuisés des box), avec ouvrant porte simple vantail à âme pleine sans recouvrement sur l'huisserie **avec partie vitrée** en double vitrage 44/2 côté intérieur local et SP10 côté hall d'accueil pour sûreté.

Dimensions : passage libre : h = 2040 mm x l= 930.

Dimensions partie vitrée : h = 2040 mm x l= 930.

Finition : vernis satiné incolore au présent lot.

Équipements : (selon article Quincaillerie ci-avant)

- Béquilles inox sur rosettes pour les portes (sauf sur bandeaux vantouses)
- Serrure à larder avec clé et cylindre sur organigramme CAF 31. (sauf sur bandeaux vantouses)
- 4 paumelles,
- Ferme porte à coulisse

Caractéristique acoustique : minimal de Rw+C 35 dB.

Exigence feu : non demandé.

Localisation :

- Les 2 portes du sas ERT (A) donnant sur la banque d'accueil niveau 1 (\*) et sur le bureau manager (B).
- La porte (C) du bureau manager donnant sur le hall d'accueil (côté attente sur rdv) (\*)

**Nota : (\*) Les portes A et C seront équipées par la société HOROQUARTZ de bandeaux vantouses pour le contrôle d'accès.**

#### **2-1-4- PORTE A GALENDAGE :**

Fourniture au lot 6 cloison de bloc pour porte à galandage de type SCRIGNO pour cloison de 100 mm d'épaisseur fini.

Pose et réglage de l'ouvrant coulissant isoplane à âme pleine finition stratifiée de chez EGGER  
Passage libre de 204 X 93

Compris accessoires : galet guidage, coulisses et butées. Joints acoustiques et poignée cuvette sur les 2 faces.

Localisation : portes arrière des 7 box sur le couloir de repli

#### **2-1-5- CHASSIS FIXES VITRES :**

Fourniture au lot 6 cloison de châssis fixes vitrés en bois dur assorti à l'existant (bois brun-rouge) à vernir en satiné incolore par le présent lot. Pour cloisons de 100 mm d'épaisseur.

Caractéristiques acoustiques et type vitrages selon localisation ci-après.

Localisation et dimensions :

- **Espace attente enfant** : en séparatif avec banque accueil sur allège placo à 1m de haut : h = 1200 mm x 1000 compris poteau raidisseur en about.

Type vitrage : simple vitrage stadip 44/2.

- **Bureau manager** : sur allège placo à 90 cm de haut :
  - o 1 châssis fixe de h =1200 mm x l=1000 mm
  - o 2 châssis fixes de h =1200 mm x l=2000 mm
  - Et sans allège (côté sas ERT)
  - o 1 châssis fixe de h =2100 mm x l=400 mm

Type vitrage : double vitrage : stadip 44/2 côté intérieur bureau et SP10 côté hall d'accueil.

- **Box accueil 5 à 7** : sur allège placo à 90 cm de haut, 3 châssis fixes idem à ceux des box 1 à 4, h =1200 mm x l=600 mm

Type vitrage : double vitrage : stadip 44/2

NOTA : les châssis fixes vitré entre box 1 à 4 sont existants et inchangés.

#### **2-1-5- HABILLAGE PROTECTION MURALE :**

Fourniture et pose de protection murale PVC antichoc de type DECOCHOC de SPM ou équivalent. Coloris assorti au mur, au choix architecte.

Localisation : en crédence sur le plan travail tisanerie back office sur une hauteur de 60 cm au dessus du plan de travail.

#### **2-1-6- PLINTHES DE RECOUVREMENT :**

Fourniture et pose en pied de toutes les cloisons et doublages, et en recouvrement des anciennes plinthes carrelées conservées notamment dans le hall, de plinthes médium hydrofuge prépeinte à recouvrement.

Elles seront de hauteur 14 cm et épaisseur 20mm à bord droit et en profilé L creux pour recouvrir les plinthes existantes. Finition à peindre par le peintre.

La pose des plinthes se fera collée. Les coupes d'angles seront faites soigneusement à l'onglet, et le dessus sera correctement jointé à **plat par le présent lot avec** le mur au joint acrylique pour ne laisser aucun vide.

Lorsque il n'y a pas de plinthe existante à recouvrir (cas des cloisons ou doublages neufs du lot cloison, des cales seront utilisées, pour assurer la bonne verticalité de l'élément.

Localisation :

- Toutes parois du **hall d'accueil (\*)** hormis sur la zone libre service (le dossieret du meuble libre service décrit ci après étant en contact des murs et meneaux de façade.
- Sas ERT, et bureau manager
- Box 1 à 7
- Salon d'apaisement
- Couloir sanitaire et couloir de repli
- En pied du doublage créé en salle de visio-conférence.

**(\*) le hall d'accueil intègre** l'espace Îlot métier avec l'attente niveau 1, l'attente enfant, l'accueil niveau 1, l'espace libre service et l'attente assise rdv)

## 2-2- MOBILIER :

Selon plans architecte et détails d'exé. Les plans d'atelier et la prise de cotes restant à charge de l'entreprise.

**Nota : les assises d'attente, le pupitre d'orientation et du vigile ainsi que toutes les assises indiquées sur les plans sont à la charge de la CAF 31.**

### **2-2-1- Tablette écriteire :**

Fourniture et pose d'une tablette arrondie en stratifié sur support 30 mm, finition au choix architecte dans la gamme uni et bois de chez EGGER, tous les chants visibles seront traités par bande PVC assortie au stratifié. Elle sera fixée aux murs périphériques par principe de cornière aluminium 20 x 20 blanche retroussée (sur épaisseur du plan selon détail), et d'un pied central.

Dimensions et localisations :  $\frac{3}{4}$  de cercle Ø 65cm, à l'angle du sas de sortie et de l'espace d'attente niveau 1, fixée sur bardage métallique existant.

### **2-2-2- Banque accueil 2 postes debout :**

Fourniture et pose d'un meuble banque d'accueil pour 2 postes debout comprenant :

- Plan de travail en résine 10 mm type LG blanc au choix architecte sur âme CTBH 28 mm stratifié blanc en sous face, tous les chants visibles seront traités en résine avec abattement de l'arrête en arrondi par ponçage soigné. Compris façon de décroché en hauteur pour tablette PMR sur une des 2 banques et façon cintrage pour continuité avec jambage (voir détail mobilier)
- Tablier avant en résine dito plateau ci-avant, finition blanc dans la gamme de LG. Les jambages seront posés au sol par l'intermédiaire de mini-vérin réglables intégrés dans le jambage et permettant un décollement du sol de 5 à 10 mm.
- Séparateur central en stratifié 19 mm, finition au choix architecte dans la gamme uni et bois de chez EGGER sur ossature tasseaux de 60 mm avec réservation sur les 2 faces pour insertion absorbant acoustique de type VIBRASTO de chez TEXAA à charge du présent lot et en coloris au choix de l'architecte.
- Un portillon ossature tasseau de 40 avec 2 faces stratifiées 19 mm et tranches stratifiées monté sur paumelles à ressort pour maintien fermeture simple. Hauteur 100 cm largeur passage libre 93 cm, gade au sol 10 cm.

Dimensions et localisations : banque sur accueil niveau 1.

### **2-2-3- Étagère recharge tablettes :**

Fourniture et pose d'une étagère en stratifié 28 mm d'épaisseur coloris au choix dans gamme EGGER compris support par cornière retroussée.

Mode fixation au mur par platines invisibles dans l'épaisseur de la tablette.

Dimensions et localisations : profondeur=350 mm x L =2400 mm dans bureau manager.

Posée à 90 cm du sol.

### **2-2-4- Plans de travail box :**

Fourniture et pose d'un plan de travail stratifié 28 mm toute largeur des box sur 1000 mm de profondeur, compris équerres retroussées sur mur latéraux.

Le plan sera rigidifié par un tablier stratifié de 28 mm format jupe en retrait de 30 cm minimum (PMR) côté allocataire. Le tablier sera fixé au sol par 2 vérins de 10cm de haut et fixé aux cloisons latérales par cornière alu blanche 20X20mm retroussées dans l'épaisseur de la jupe.

2 équerres en console, ou un longeron bois raboté côté agent assureront la stabilité du plateau en partie centrale afin d'éviter toute déformation. Ce dispositif ne devra pas constituer d'obstacle aux jambes.

Compris 1 passe fil rectangulaire noir, et joints de finition acrylique contre murs

Dimensions et localisations : profondeur=1000 mm x L=variable selon box :

3 unités à 2000 mm / 1 unité 2300 mm / 3 unités à 1750mm.

Sous face plateau posée à 70 cm du sol (norme PMR).



#### **2-2-5- plan de travail back-office :**

Fourniture et pose d'un plan de travail stratifié de 28 mm avec chant PVC assorti, compris angle biseauté selon détail EXE.

Compris fixations invisibles par cornière retroussée et console en retrait et joint de finition acrylique contre mur

#### **2-2-6- meuble libre service :**

Selon détail d'EXE DCE, fourniture et pose d'un meuble pour 3 postes assis et 8 postes debout composé de :

**Dosseret** : hauteur 1500 mm sur postes debout et 1200 mm sur postes assis, épaisseur totale 70 mm, compris parties angles cintrés. Les 2 faces et les tranches vues seront en stratifié 19 mm qui seront fixé sur une ossature bois de 60 X 30 mm de façon invisible (collé et / ou vissés par intérieur) Fixation au sol par réservation sur tasseau-lisse bas 40 X 40mm. Compris réservation gaines élec et passe fils rectangulaire au droit de chaque écran (11 unités) ... L'électricien devra pouvoir cheminer facilement entre le passe-fil écran et le caisson cheminement câbles décrit ci après.

**Plan de travail :** dessus et tranches vues en résine 10 mm type LG, coloris au choix de l'architecte contrebalancée sur plateau CTBH de 28 mm, stratifié en sous face. Compris passes fils rectangulaires au droit de chaque poste (11 unités) ...

Les 3 postes assis seront posés avec la sous face du plan à 70 cm du sol (normes PMR)

Les 8 postes debout seront posés avec le dessus du plan à 100 cm du sol.

**Caissons vertical de rangement :** Caissons et jambages assurant la stabilité de l'ensemble en stratifié 19 mm, compris angles cintrés selon plan EXE DCE.

Portes rangement sur charnières invisibles avec 2 étagères stratifiées intérieures par caisson.

Fermeture porte par serrure à clé (1 seule clé pour tous les caissons, livrée avec 3 clés).

NOTA : Au vu de la taille de l'ensemble de ce meuble il sera réalisé par modules en atelier. Les joints entre éléments préfabriqués se feront le plus discrètement possible dans les angles du meuble et au droit du passage entre plans postes debout et postes assis. Des attaches devront permettre de solidariser l'ensemble sur site.

**Caisson horizontal pour cheminement câbles :** Pour assurer la sécurité informatique, tous les câbles d'alimentation entre les UC (unités centrales disposées dans les caissons de rangements décrits ci avant) et les écrans et claviers et souris de chaque poste, transiteront depuis les caissons jusqu'aux passes fils du meuble par un caisson en stratifié situé contre le dossier, en sous face du plan de travail.

Ce caisson horizontal fera 20 cm de haut et 15 cm de profondeur (cotes intérieure caisson) avec façade amovible fixée par vis tête étoile chromée fraisée. Les façades ne feront pas plus de 100 cm de long pour être facilement démontables par le service informatique.

## 2-3- PORTE AUTOMATIQUE :

Selon plans architecte et prise de cotes entreprise,

- Fourniture et pose d'un porte automatique vitrée stadip réglementaire ERP, sur montant en aluminium thermolaqués de type SLIMDRIVE de chez GEZE ou équivalent (compatible avec les portes existantes et extérieures du lot serrurerie, coloris RAL au choix de l'architecte, compris tout organe de sécurité.

A deux vantaux (1 fixe et 1 ouvrant coulissant) laissant a minima une unité de passage libre de 90 cm.

- Fourniture et pose d'un potelet central en aluminium avec balais entre cette nouvelle porte et la porte automatique intérieure existante et conservée du sas d'entrée.
- Compris radars de détection entrée et/ou sortie : le radar d'entrée sera en extérieur, en faux plafond de l'auvent créé et le radar de sortie placé en intérieur dans le sas de sortie. Y compris boîtier vert de décondamnation sur la sortie et raccordements électriques en coordination avec le lot 5 électricité : attentes électriques laissées en faux plafond à proximité par le lot électricité, raccordement à charge du présent lot.
- Les rails de coulisse au sol devront être encastrés sans ressaut ni avec l'intérieur du sas ni avec le hall d'accueil. Réservations, et fixation et reprises au mortier résine propre et plan à charge du présent lot.

L'encastrement devra se faire avant réalisation du sol caoutchouc coulé sur place, La vitrophanie positionnée à 1m 10 et 1m 60 de haut selon la réglementation d'accessibilité sera réalisée par le service Communication de la CAF 31. Les logos commerciaux de la marque de porte ou du poseur ne seront pas acceptés.

#### **NOTAS IMPORTANTS :**

- Le tableau de commande des portes sera déporté dans le futur bureau manager accueil situé de l'autre côté du hall (passage en faux plafond à prévoir par le lot électricité). Pose du tableau par le présent lot en coordination avec le chantier indépendant de réaménagement du parvis qui doit se faire en parallèle de ce chantier et qui intègre les portes automatiques extérieures des sas d'entrée et de sortie.

- L'entreprise devra intégrer dans sa prestation le report des commandes dans le bureau manager ainsi que la programmation de la nouvelle porte mais aussi de la porte intérieure du sas d'entrée existante conservée.

- Une étroite coordination sera nécessaire avec le lot 4 serrurerie du chantier du Parvis qui doit les portes extérieures remplacées, pour tous ce qui est du report de commande et de la

programmation de l'ensemble de ces 2 sas (portes intérieures et extérieures devant fonctionner sur la même programmation).

• Les liaisons filaires entre portes automatiques et commandes dans le bureau manager sont prévues au lot 8 Electricité.

Dimensions et localisations : hauteur =2250mm x L hors tout= 2000 mm, sur sas de sortie uniquement (la porte intérieure sur sas d'entrée est existante et sera à raccorder à l'ensemble par le présent lot).

Largeur minimale passage libre 900 mm (1 unité de passage)

## **2-4- PSE :**

### **PSE1 : remise à niveau des assises attentes mis à disposition par la CAF 31**

Ces assises sont les banquettes en arc de cercle de 3 assises et d'environ 2 ml chacune indiquées sur les plans architecte sur l'attente de l'accueil niveau 1 (2 unités) et sur l'attente sur rdv (2 unités) .

Elles sont constituées d'un caisson en contreplaqué habillé d'une résine blanche de 10 mm recevant chacune 3 assises en stratifié avec dossier et un coussin d'assise fixé en simili cuir.

L'entreprise devra :

- la restauration in situ (\*) de la résine par ponçage léger et très fin puis nettoyage des parties en résine des 4 ensembles.
- Le nettoyage des assises en simili cuir avec produit adapté
- Sur une des banquettes réparation d'un angle inférieur en résine cassé sur une surface d'environ de 10 cm large sur 25 cm de haut.

**(\*) NOTA :** la CAF 31 se charge de l'enlèvement des banquettes en début de chantier, puis de leur stockage et de leur ramené sur site en fin de chantier. Le présent lot devra la mise à niveau de ces banquettes en phase finale de chantier et sur site et devra par conséquent prévoir les

protections et aspiration de poussières adéquates lors du ponçage vis à vis des ouvrages adjacents.

